

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 46 - Novembre-Décembre 1992

AIDE AUX SINISTRÉS DU SUD DE LA FRANCE

Monsieur Lepauw Pierre, Président de la FNA-CA de Croix, avec l'autorisation de Monsieur Francis Debeunne, Maire de Croix, et de la municipalité, sollicite les associations dans la mesure de leurs moyens pour qu'elles puisent dans leurs trésoreries, afin de venir en aide aux sinistrés d'un petit village à côté de Vaison-La-Romaine. C'est le percepteur du village, un ancien nordiste, qui nous lance un appel au secours nous demandant de venir en aide à ceux qui ont tout perdu. Nous vous remercions d'avance de votre générosité. Vous pouvez déposer les chèques dans le hall d'accueil de la Mairie ou au 224 rue Kléber à Croix, libellés à l'ordre de "Couïza Sinistrés - Mairie de Couïza", avant le 10 décembre. Un tronc sera mis à la disposition du public pour les espèces.

Encore grand merci pour eux.

LES ARTISTES AMATEURS CROISIENS

Cette association réunit les personnes qui désirent aire du dessin, de l'aquarelle, de la peinture sur soie, de la peinture à l'huile ou de la sculpture, en divers ateliers animés par des bénévoles. Chacun peut trouver de quoi satisfaire son besoin de créer.

Les ateliers ont lieu au 53 rue Jean Jaurès à Croix :

- le lundi de 14h30 à 16h30 : dessin et aquarelle
- le mardi de 14h30 à 16h30 : peinture sur soie
- le mardi de 18h à 20 h : peinture à l'huile
- le mercredi de 18h à 20h : sculpture

L'association organise une exposition qui aura lieu du 7 au 11 mai 1993, salle Dedecker.

Pour tous renseignements, téléphonez au 20.45.99.37 ou au 20.72.47.11.

CULTURE ET BIBIOTHEQUES POUR TOUS

Après le week-end "Fureur de Lire", vous avez peutêtre pris un premier contact avec la Bibliothèque pour Tous de Croix-Centre, 8 rue de la Fonderie (Place du Marché), tél: 20.45.82.42. L'équipe des bibliothécaires sera heureuse de vous accueillir aux horaires suivants :

Mardi de 16h30 à 19h Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 Vendredi de 10h à 12h Samedi de 10h à 12h Dimanche de 10h à 12h

Venez en famille car nous pouvons vous proposer un grand choix de livres pour adultes et enfants.

Les tout-petits trouveront des livres d'images, des livres avec cassettes. Les plus grands choisiront entre les romans, les albums documentaires, les bandes dessinées ou ils retrouveront leurs héros préférés et la littérature classique.

La Bibliothèque pour Tous est un lieu de détente pour les jeunes qui peuvent venir lire ou feuilleter sur place. Conditions d'inscription : Abonnement annuel : 40 Frs par famille.

La Discothèque met à votre disposition une sélection de disques-compact en musique classique, jazz et variétés

Conditions d'inscription : Abonnement annuel : 40 Frs par famille plus une caution de 100 Frs.

BIBLIOTHEQUE DE LA MACKELLERIE

"Lire, c'est disputer le terrain à l'ennui, à la passivité, au silence..."

La lecture est un plaisir, une nécessité, une hygiène, un aliment complet.

La lecture nous restitue la liberté de choix, réveille nos facultés d'attention.

Pourquoi vous en priver? La bibliothèque de la Mackellerie vous ouvre ses portes les :

Mercredi de 14h à 16h Jeudi de 10h à 12h15 Vendredi de 18h à 19h

Pour un prix dérisoire, elle propose aux adultes et aux enfants un choix de livres abondant et varié.

Adresse : Foyer-Logement Van Gogh 35 rue Louis Seigneur 59170 CROIX

- SORTILEGE -

Le groupe choral SORTILEGE a repris ses activités. Si vous aimez chanter, même sans connaître la musique, ou si vous êtes musicien, venez rejoindre ce groupe sympathique et accueillant de 35 choristes, tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h, pour y apprendre et répéter des chants modernes et contemporains, accompagnés à la guitare, à la flûte et au saxophone.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Groupe SORTILEGE
131 rue de la Gare
59170 COO SO (Cara) a 100

Tél: 20.89.90.35 (après 19h)

- SCOUTS DE FRANCE -Groupe St Martin - 1ère Croix

Suite au forum des associations auquel nous avons été très heureux de participer, nous venons rappeler qui nous sommes :

Mouvement catholique, nous accueillons enfants et jeunes: 8-12 ans,

Chez les louveteaux, sur les traces des héros du livre de la Jungle : 12-15 ans,

Chez les scouts, l'aventure avec les autres, présent, actif et solidaire : 14-18 ans.

Les pionniers leur proposent de se développer dans une action à taille d'homme. C'est aussi chercher un sens à sa vie.

Pour tous renseignements:

Patrick et Magali Binot - Tél: 20.11.12.91

- LOBO BERGER CLUB -

Le dimanche 20 septembre, s'est déroulé sur le terrain du 254 rue des Ogiers à Croix, le championnat de section Roubaix-Tourcoing Concours en Ring Echelon I et II, 20ème grand prix de la ville de Croix de chiens d'utilité.

Ce concours qui s'est déroulé sous un ciel gris mais sans pluie, qui a été jugé par Mr Piekarek Théo avec comme hommes d'attaques Mrs Vanhove du club d'Emmerin et Baudry du club d'Halluin, a donné les résultats suivants :

BREVET

Mr Da Silva Benjamin : 95,50 pts avec Garry du Lobo Berger Club de Croix

ECHELON I

Mr Manche Pierre: 186 pts avec Fox du CCW Champion de Section

Mr Tremelet Daniel: 174,90 pts avec Gunter du Club de Billy Montigny

Mme Petit Germaine: 159,70 pts avec Venus du Club

de Billy Montigny

Mr Devlieger Robert : 153,30 pts avec Dallas du Lobo

Berger Club de Croix

Mr Ruckebusch Robert: 136,70 pts avec Vox du Lobo Berger Club de Croix

Mr Ducatillon: 136,70 pts avec Fritz du club de Billy

Montigny

Mr Decroix Daniel: 125 pts avec Bunker du Club de Billy Montigny

ECHELON II

Mr Werbrouck Jean-Claude: 286,50 pts avec Eto du Lobo Berger Club de Croix - Champion de section Mr Samour Robert: 272 pts avec Chriss du Lobo Berger Club de Croix

Mr Callebaut Francis : 259,50 pts avec Marilou du Lobo Berger Club de Croix

Mme Capiaux Carmela : 258 pts avec Douck du Club de Billy Montigny

Mr Cousin Gérard : 249,60 pts avec Balzac du Club ACD d'Armentières

Mr Vest Jean-Pierre : 248,50 pts avec Valdo du club de Billy Montigny

Les conducteurs des chiens blancs ont été Mr Delbecq Marcel et Werbrouck Jean-Claude tous deux du Lobo Berger Club de Croix.

Cette manifestation s'est terminée par la traditionnelle remise des prix.

Merci à la Municipalité et aux sociétaires qui ont oeuvré pour que ce concours soit réussi.

Le Lobo Berger Club, 254 rue des Ogiers à Croix, club d'éducation canine, est ouvert le samedi à partir de 16h et le dimanche à partir de 9h30.

Un conseil: Plutôt que d'être sorti par votre chien ou chienne, venez avec nous apprendre à le ou la sortir. Nous serons heureux de vous accueillir (Première leçon gratuite).

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DESJARDINIERS DE FRANCE

Mardi 1er et 8 décembre de 18 à 19 heures, au Foyer Honoré, rue Lejeune à Wasquehal, et mercredi 2 et 9 décembre de 18 à 19 heures en Mairie de Wasquehal, entrée rue d'Austerlitz : permanences pour le paiement des cotisations.

Vendredi 4 décembre à 19 h au Foyer Honoré rue Lejeune à Wasquehal : conseils sur le jardinage et le fleurissement par Mr Bastien, professeur, vendredi 11 décembre à 19 h en Mairie de Wasquehal, salle des mariages, conseils par Mr Baesen.

A l'issue de ces réunions, tombolas gratuites entre tous les membres présents, à jour de leurs cotisations, ainsi qu'une tombola offerte par les Amis des Jardins. Vente du pin's des Amis des Jardins.

LES AMIS DES JARDINS OUVRIERS DE WASQUEHAL ET ENVIRONS

Mardi 1er et 8 décembre de 18 à 19 h au Foyer Honoré rue Lejeune à Wasquehal, et mercredi 2 et 9 décembre de 18 à 19 h en Mairie de Wasquehal, salle des consultations, entrée rue d'Austerlitz, permanences pour le paiement des cotisations et l'inscription des personnes âgées de plus de 65 ans et des enfants de moins de 12 ans qui auront droit aux colis qui seront remis au cours de la fête familiale, dernier délai des inscriptions le 11 décembre.

Grand concours de 421 au profit du Noël des Anciens aux cafés le Flash, rue Jean Wastyn à Wasquehal et au Stop, rue Lejeune à Wasquehal, les 4, 5, 6 et 7 décembre, tirage des lots le 7 décembre à 19 h au café du Stop rue Lejeune.

Au cours des permanences, vente du pin's

- DON DU SANG -

La Fédération française des donneurs de sang bénévoles (près de 800000 membres), suite au congrès qu'elle a tenu fin mai dernier à Epinal, a lancé une action dans le but d'inviter les français à apporter leur soutien à la position de leur pays auprès des instances européennes.

Si vous êtes d'accord :

- Pour le don de sang total ou de ses composants uniquement de manière bénévole, volontaire, anonyme et non rémunéré,
- Pour une transfusion sanguine appliquant toutes les règles de respect du corps humain et de ses éléments selon les principes de la Bioéthique et la Charte de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles,
- Pour un système d'organisation régi par l'absence de lucre.
- Pour un complément imposant ces principes éthiques à la Directive Européenne CEE 89/381 du 14 juin 1989, prévoyant des dispositions spéciales pour les médicaments dérivés du sang ou du plasma humain, Veuillez signer ci-après (en faisant précéder votre -signature de vos noms, prénom, localité de résidence) et découper le présent article qu'il vous suffira de déposer au Secrétariat de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Croix, lors de la collecte de sang des vendredi 20/11 (15h30 19h) et samedi 21/11 (8h
- 12h15) à la salle Bis, derrière la salle des fêtes Gustave Dedecker, 23 rue JeanJaurès à Croix. Merci d'avance.

Nom et prénom :

Localité:

Signature:

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE JEAN LEBAS

GARDERIE

La garderie s'est mise en place début septembre. En collaboration avec le LCR de Croix, elle fonctionne tous les jours.

Le matin de 7h à 8h30

Le soir de 16h30 à 18h30

Le mercredi et les petites vacances scolaires au 4 bis rue de Tourcoing.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'adresse cidessus ou téléphoner aux heures d'ouverture au 20.72.97.08.

UNION DES VIEUX DE FRANCE

Après une année bien chargée, l'UNRPA (ex Vieux de France) et sa commission préparent les activités de fin d'année car après l'Assemblée Générale du samedi 7 novembre auront lieu le paiement des cotisations, les 16, 19 et 23 novembre après-midi, de 15h à 18h, puis le 1er décembre un voyage en Belgique avec une revue antillaise, le vendredi 18 décembre, la traditionnelle distribution du colis de Noël aux adhérents et pour finir l'année 92, ce sera le spectacle Holliday on Ice.

A noter que pour les colis, une seule distribution aura lieu de 15 h à 18h.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

ESSAI TRANSFORME

La Fraternelle des anciens combattants de Croix refusa du monde à son premier buffet campagnard, afin de garantir le maximum de confort à ceux qui avaient eu le privilège d'être de ses participants.

Buffet campagnard remarquable qui obtint l'unanimité pour sa composition et la variété des produits proposés, un délicieux embarras qui fit le bonheur de chaque convive. Pour tenir compagnie à ces joyeuses mandibules, l'orchestre "Bavarois" se proposa d'entretenir la comparaison par des morceaux choisis dans la plus pure tradition des kermesses de la bière. Il fut fait place nette par la suite pour permettre aux danseurs de s'exprimer, et aux farandoles de se former pour atteindre ainsi le petit matin, laissant les participants exténués et heureux, se promettant sur le départ de se retrouver l'année prochaine.

Croix, j'y crois, clame le slogan, avec la Fraternelle, c'est une certitude.

AMICALE DES RETRAITES 3 SUISSES

20 ANS DEJA! BON ANNIVERSAIRE!

L'amicale des retraités 3 Suisses fêtera ses vingt ans au cours du banquet annuel qui aura lieu salle Dedecker à Croix le 16 décembre 1992.

C'est en effet en fin 1972, sur l'instigation de Mr Delcourt, alors Président Directeur Général de 3 Suisses International et de Mme Mortier, Assistante sociale, que l'idée fut lancée sur 120 retraités de l'époque; elle trouva écho auprès de 88 personnes qui déclaraient vouloir adhérer à l'association, qui se donnait pour but de:

Renforcer les liens d'amitié qui existaient lorsque les retraités étaient en activité.

Vingt ans ont passé sous l'impulsion de plusieurs présidents et d'équipes différentes et l'amicale a connuune croissance importante qui porte à environ 680 le nombre actuel de ses adhérents, dont le plaisir est toujours renouvelé de se rencontrer ou de se retrouver par le biais du bulletin de liaison s'ils sont éloignés, dans une ambiance toujours jeune et une amitié toujours présente.

Vingt ans, c'est un cap mais ce n'en est qu'un et nous souhaitons qu'il y en ait encore beaucoup d'autres qui perpétuent cet esprit amicaliste si fort.

PEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES

La section 59/04 de Croix a tenu son assemblée générale le samedi 10 octobre au siège de la section, sous la présidence de Mr Debeunne Francis, Maire de Croix et en présence de tous les membres du bureau démissionnaire et des combattants volontaires venus nombreux encore une fois cette année.

Le Président Blain Francis ouvrit la séance en faisant observer une minute de silence pour les anciens disparus, et il poursuivit sur les diverses activités à venir pour 1993, notamment un projet de voyage et une bourse aux armes dans le calendrier de la ville. Mme Dubus Raymonde fit le bilan de la trésorerie 91/92 avec un bénéfice pour la caisse. Mr le Secrétaire Dekeyser Richard donna le mémo de la section qui fût approuvé de tous, et passa à l'élection du nouveau bureau, vote par bulletins secrets.

Président de section : Mr Blain Francis

Vice-présidents d'honneur : Mr Emmanuelli Roger

Mr Desrumeau Fernand

Vice-présidents actifs : Mr Vergas Pierre (réélu) Mr Wichuys Jean (Elu)

Secrétaire : Mr Dekeyser Richard (réélu)

Trésorière et Marraine : Mme Dubus Raymonde (élue) Porte-drapeau FNCV : Mr Allemeesche Daniel (élu)

Mr Hernou Jacky (élu)

Porte-drapeau PG : Mr Verhelst Raymond (élu) Mr Finet Maurice (réélu)

Chargé de relations : Mr Allemeesche Daniel (élu) Mr Jardez Francis fut élu vice-président, mais pour raisons personnelles, donna sa démission. Mr Masson Gaston ne fut pas élu au poste de viceprésident

Plusieurs décorations fûrent remises :

Médaille d'argent de la Fédération Mr Blain Francis Médaille de bronze de la Fédération :

Mme Dubus Raymonde Mr Emmanuelli Roger Mr Desrumeau Fernand Mr Vergas Pierre

Mr Dekeyser Richard La réunion s'acheva par le verre de l'amitié.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS & AFN CROIX

AU SÉNAT - A L'ARC DE TRIOMPHE

Le 63ème congrès national s'est déroulé dans les salons du Sénat sous la présidence d'honneur de Mr Alain POHER, Président du Sénat, Président d'honneur de notre FNCR.

Il célébrait son 70ème anniversaire. En effet, la FNCR tut créée en 1922 sous l'égide d'Aristide Brian. Elle est à l'origine de la fondation de l'Office National des anciens combattants - de la création de la carte du combattant, et adhère activement au sein de l'UFAC depuis sa fondation. Notre président national, Mr Pierre Bassan, assume le poste de secrétaire général UFAC. Il défend les droits du monde combattant avec les gouvernements et ce en étroite collaboration avec les fédérations adhérentes de l'UFAC seul organisme reconnu par le Ministère.

Le thème du congrès était "Bilan et espoir". La réunion dans les salons du Sénat était pour la FNCR une fierté car ce lieu symbolise les garanties de la République dont nous sommes fiers et dont nous sommes les garants avec sa grande devise 'La liberté ou la mort, tout pour la paix".

Le dépôt d'une gerbe et ranimer la flamme à l'Arc de Triomphe étaient un symbole.

La motion finale: réclamer les problèmes non résolus du monde combattant tel le rapport constant, le droit des familles des morts, la proportionnalité des pensions, les droits des anciens résistants, les droits des anciens d'AFN, les droits des étrangers et des harkis, l'accroissement des contingents dans les ordres nationaux, le maintien du Secrétariat d'Etat et de l'ONAC. Le congrès devait désigner son nouveau bureau. Le Département du Nord et plus particulièrement la section de Croix a été honorée. Michel Gyselinck a été promu 3e président adjoint national,

Albert Cointe, Vice-président national Daniel Caes, trésorier adjoint national

Claude Loth, suppléant à la Commission des conflits. Ils reçurent les félicitations de Mr Pierre Drouet, le nouveau président.

La section de Croix a son siège 9 rue de la Gare "Café La Brasserie". La permanence a lieu le 1er dimanche de chaque mois de 10h à 12h. L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 7 février 1993 dans la salle Paul Bourse à Croix. Dès à présent, les cotisations sont perçues.

- CLUB DE L'ALLUMETTE -

Les mardis, mercredis et vendredis de 14h30 à 17h30 des après-midi récréatives au cours desquelles les membres peuvent participer à différents jeux de société: cartes (belote, rami, etc..), petits chevaux, scrabble. Les éléments de jeux sont mis à la disposition des participants par le comité.

Les 2èmes mercredis de chaque mois, un concours de belote doté de prix (ce concours a lieu d'octobre à juin). Pour novembre et, exceptionnellement, il aura lieu le 18, le 11 étant férié.

Le dernier mercredi de novembre (soit le 25) une aprèsmidi récréative au cours de laquelle sont célébrés les anniversaires des membres dont la date de naisance se situe en octobre et novembre, ces membres reçoivent un cadeau offert par le comité, l'après-midi est animée par des artistes locaux.

Enfin, les jeudis de 10h30 à 11h30 sont organisées des séances de gymnastique volontaire sous la responsabilité de monitrices diplômées d'Education physique. Toutes les personnes sont invitées à participer à ces séances encore même qu'elles ne font partie ni du club, ni de la résidence. Une participation financière est demandée à chacun, elle couvre les honoraires des monitrices ainsi que l'inscription à la licence d'éducation physique, un certificat médical émanant du médecin de famille est également demandé.

CONSEIL D'HABITANTS Epeule Bell Trulin

Le Conseil d'habitants des HLM Epeule - Bell - Trulin vous annonce qu'il se met à la disposition des locataires, pour tout ce qui concerne le groupe Epeule, Bell, Trulin. Vous pouvez le contacter tous les samedis matins (sauf congés scolaires et jours fériés) de 10 à 11 h à la salle polyvalente rue Watt à Roubaix (derrière la friterie).

CSCV

Campagne "Démarchage à domicile"

Une loi protège les consommateurs lors du démarchage à domicile :

- Vous avez 7 jours (jours fériés compris) pour résilier votre commande, si vous le souhaitez.
- La loi interdit au démarcheur de se faire payer tout ou partie de la commande le jour de la signature du contrat. Pour faire connaître cette loi, la CSCV lance une campagne d'information. Un auto-collant à apposer près de la sonnette est disponible à notre permanence (voir ci-dessous) ainsi qu'un document explicatif.

Opération d'Amélioration de l'Habitat Croix St Pierre La CSCV a assisté à la rencontre organisée Salle Jacques Brel par l'équipe "Habitat Croix-Nord". Elle se réjouit de ce projet d'amélioration du quartier St Pierre et incite les habitants à se renseigner au Foyer Jacques Brel : le lundi de 14 à 17 h et le vendredi de 9 à 12 h. Pour la CSCV, la réussite de cette opération dépend du sérieux des entreprises qui réaliseront les travaux. Un suivi et un contrôle sérieux devront donc être assurés.

Elections HLM

La CSCV, au plan national, a réussi à obtenir la représentation des locataires dans les conseils d'administration des SA HLM. L'élection aura lieu en janvier 1993. Il est indispensable que tous les locataires se tiennent au courant des modalités de l'élection et participent au vote.

Permanence : Confédération Syndicale du Cadre de Vie - Premier jeudi du mois, de 17h30 à 18h30 à l'office culturel, 68 rue Jules Guesde.

COMITE DE QUARTIER ST PIERRE CROIX-BLANCHE - CRECHET

Le comité de quartier a tenu sa réunion plénière en salle Jouhaux le samedi 10 octobre 1992. Avec plaisir, il a constaté une nombreuse assistance, attentive, ayant bien compris le but de ces rencontres : faire remarquer aux élus municipaux présents, ce qui pose problème dans la vie de tous les jours aux habitants et voir ensemble comment y remédier. C'est ainsi que ce 10 octobre, de nombreux riverains de la rue Kléber sont venus se plaindre du déplacement fréquent du marché. L'installation des commerçants devant leur habitation ou leur garage les gêne considérablement. Il faut dire que cette année, avec les fêtes du centenaire de l'église, la réfection de la place et sa longue immobilisation, ils ont été servis.

La municipalité leur a promis que désormais le marché se tiendrait toujours et uniquement sur la place. Par contre, la ducasse est supprimée à cet endroit. Après divers incidents, la place est maintenant définitivement refaite et la Mairie voudrait en faire un agréable passage piéton. Sa traversée par les voitures ainsi que le stationnement de celles-ci en son centre sont strictement interdits. En conséquence, des barrières amovibles, d'une esthétique recherchée vont être installées.

Il s'avère que le passage entre la rue Ferrer et la rue Barbusse, provoque des dégradations notamment au Foyer St Pierre. Aussi, est-il envisagé de le fermer la nuit. C'est un essai.

Abri SNCF de l'Allumette : comme les usagers, la ville voudrait obtenir de la SNCF l'aménagement de cette halte très fréquentée. Elle agit en ce sens.

Point accueil "jeunes" rue Kléber: La Municipalité recherche un animateur diplômé. C'est actuellement le point crucial pour le fonctionnement de cette maison, mais aucun projet n'est abandonné.

Tous ces points ont été soulevés au cours de la rencontre précitée. Bien d'autres questions encore. Nous ne pouvons donc qu'inviter les habitants du quartier à participer à des débats de ce genre. La prochaine réunion plénière aura lieu le samedi 12 décembre à 14h30 en la salle du Créchet. Elle sera rappelée par voie d'affiches.

FOYER ST PIERRE

SECTION BASKET

L'ÉCOLE DE BASKET, C'EST LE MERCREDI

Parallèlement à la rentrée des classes, l'école de basket du Foyer St Pierre a rouvert ses portes et fonctionne tous les mercredis dans la salle municipale des sports, rue Romain Rolland.

Des animateurs confirmés, aidés par quelques jeunes du club s'occupent de tout ce petit monde, lui inculquant les notions de base et les gestes fondamentaux nécessaires à la pratique du basket-ball, tout en facilitant son intégration et son épanouissement au sein d'un groupe, qualités indispensables pour tout sport collectif et aussi pour la vie courante.

La séance de 15 h à 16h15 est consacrée aux plus jeunes de 6 à 8 ans et celle de 16h15 à 17h30 aux garcons et filles de 8 à 11 ans.

Le montant de la cotisation pour la saison 92-93 est de 150 F et les responsables sont à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

SECTION TENNIS DE TABLE

Jeunes retraités désirant reprendre une activité sportive - Commerçants ou personnes travaillant en équipe dont les horaires de travail ne concordent pas avec les heures d'ouvertures des clubs, prenez contact avec Henri Block au 20.98.29.10.

LES CARABINIERS DE CROIX

Horaires de fonctionnement de notre association : Lundi de 14h30 à 17h : séance plus particulièrement destinée aux commerçants et tireurs dont l'activité ne permet pas d'assister aux séances du week-end, Mercredi de 14h30 à 17 h : séance plus particulièrement destinée aux jeunes tireurs,

de 17h à 19h : séance de tir à poudre noire Samedi de 14h30 à 17h et dimanche de 9h30 à 12h : séances ouvertes à tous.

LA PATRIOTE DE CROIX

La Patriote de Croix organise sa fête annuelle le samedi 28 novembre salle Dedecker à partir de 15h. Présentation et démonstration de toutes les sections de notre club du plus petit au plus grand soit près de 350 participants.

Au programme : démonstrations gymniques et acrobatiques, trampoline, danses, Taī Chi Chuan, et des surprises.

CLUB NAUTIQUE DE CROIX

Cette année, changement de programme, le CNCX fait sa mue, il change d'appellation et devient le CNTCX. Pour quoi ce T au milieu? T pour Triathlon. Ce nouveau sport pratiqué par des sportifs très performants et également par les amoureux de l'exploit. Il y a quelques années, les spécialistes du sport auraient haussé les épaules si on leur avait soumis le challenge du triathlète: nager, rouler à vélo, courrir, catégories de sports totalement incompatibles. Seulement, des allumés de l'effort ont recherché l'impossible et le triathlon est né.

Au club nautique de Croix, nous avons pris l'option du T grâce à l'arrivée de Rémy Rampteau. Cet athlète connu pour ses performances de coureur à pied en cadet et junior, a un jour décidé de faire du triathlon. Habitant Croix, il est venu au CNCX et il a contacté l'un des entraineurs. Rapidement il a progressé et aujourd'hui, il est un des 10 meilleurs triathlètes du monde.

Le CNTCX c'est aussi une école de natation où les apprentis nageurs sont initiés aux 4 styles olympiques et ce dans le but de devenir le meilleur possible, la politique du club étant la compétition. Ces enfants sont accueillis les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30.

L'âge minimum requis étant de 5 ans avec un maximum de 10 ans. L'entraîneur considère qu'à partir de cet âge, le nageur doit être capable d'accomplir des performances sportives.

Depuis cette année, et pour satisfaire le grand nombre de jeunes nageurs, le CNCX a instauré une séance "bébés nageurs" de 3 ans et demi à 5 ans. Ces enfants barbotent avec joie le samedi de 16h à 17 h. Leur nombre est limité à 20 pour raison de sécurité.

La compétition, fruit de cette école de natation, est organisée en 4 séances d'entrainement :

Lundi et jeudi de 19h30 à 20h45

+ gym et musculation de 18h30 à 19h30

Mercredi de 18h30 à 20h15

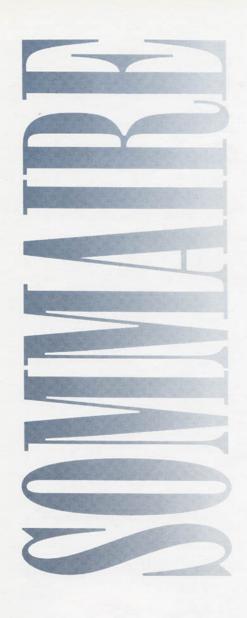
Samedi de 16h à 20h : période d'ouverture du club, l'entrainement étant de 2 heures minimum ce jour-là. Le mardi, une ligne d'eau est mise à disposition des nageurs de compétition de 20h30 à 21h30.

Soirée adultes : le mardi de 20h30 à 21h30

Autre innovation, deux séances de gym aquatique sont organisées les lundi de 19h45 à 20 h30 et mercredi de 19h30 à 20h15. Musique, danse, joie, telle est la devise de cette activité.

La cotisation est de 270 F pour l'année, un droit d'entrée de 50 F est perçu la 1ère année. La cotisation est dégressive pour chaque inscription supplémentaire (-10 F) ou la même famille.

Pour tous renseignements, adressez vous à CNCX, 1 rue des champs à Croix, Permanence tous les lundi et jeudi de 18h30 à 19h30



Directeur de la publication : Monsieur Francis Debeunne

Rédaction-Conception : Sylvie Beck - Mairie de Croix

Photos:

Nazario Santamaria

Réalisation:

Studio Tap

Impression: D. Teneul

Privilégier la qualité de la vie
COMMERCE Le commerce croisien se porte bien4-5
Le professeur Hubert Montagner à Croix : respecter les rythmes de l'enfant est essentiel6-7
Un nouveau bâtiment et divers aménagements ont été inaugurés à la rentrée dernière
Un colombarium à Croix
une équipe à votre écoute. L'église évangélique baptiste célèbre son centenaire. Croix Entraide : une nouvelle association. Révision des listes électorales
ENFANCE L'association "Enfant, Sourire du Monde", association d'aide humanitaire à l'enfance, organise un gala de danse en collaboration avec l'école du ballet du Nord12-13
AVENTURE Découvrir le monde avec l'association Culture, loisirs, espace un vendredi par mois
Le théâtre de la Guignotte présente son programme. La maison de retraite "Les Ogiers" s'anime! La musique municipale de Croix présente le concert de Ste Cécile

EDITORIAL

'inquietude et la morosité alimentent souvent aujourd'hui nos conversations entretenant de ce fait un climat moins propice à la volonté d'entreprendre.

La situation économique, proche ou internationale, l'insupportable attente des demandeurs d'emploi ou de ceux qui vivent l'incertitude, contribuent évidemment à activer cette ambiance générale qu'il n'est pas nécessaire, je crois, de développer davantage.

Participer actuellement aux études, recherches et observations, ainsi qu'aux échanges qui précèdent l'élaboration d'un nouveau SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT et D'URBANISME, pour notre Métropole, suppose cependant volonté politique et foi en des jours meilleurs.

Concevoir l'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années, projeter la réalisation d'équipements et d'infrastructures pour des périodes beaucoup plus longues, c'est, en définitive, préparer la vie des générations à venir.

Les choix qui seront faits dans les prochains mois engendreront des conséquences à long prime. Les options prises conditionneront, pour une large part, la vie quotidienne future. Les donc bien dans un esprit de solidarité que nous devons accomplir cette démarche fondamentale.

L'union, consolidée par la prise en compte des richesses comme des difficultés, sera le ciment d'une Métropole équilibrée. SOLIDARITE doit garder sa pleine et entière signification, et l'intercommunalité comme la communauté doivent s'en inspirer.

J'ai souvent dénoncé le déséquilibre entre Paris et la Province. Nous voyons, aujourd'hui, ce qu'il en coûte pour l'économie générale comme pour la qualité de la vie; nous n'avons pas su maîtriser l'aménagement du territoire, et ses conséquences, pour la Province comme pour ceux que l'on appelle les Franciliens. Chacun est, à présent, conscient qu'il faut éviter qu'un même déséquilibre, toutes proportions gardées, soit admis et confirmé dans notre Métropole.

L'aménagement du territoire ne concerne pas seulement les grandes infrastructures et les zones d'activité; les secteurs d'habitat et leurs commerces dits de proximité, les zones vertes et de loisirs, à protéger ou à développer, sont indispensables à la qualité de la vie, à un meilleur environnement qu'attendent et souhaitent nos concitoyens.

A Croix, comme partout ailleurs, le temps de l'expansion rapide est révolu, c'est une raison de plus pour s'appuyer sur le facteur QUALITE, qui fera souvent la différence.

Aussi, poursuivons-nous avec détermination, l'exécution de grands projets, notamment pour l'aménagement du centre ville, qui sera plus encore fortifié dans sa vocation de lieu g'accueil, d'échanges et de culture.

construction de l'école de musique sera la première pierre de cette vaste opération de rénovation qui verra, sous quelques mois, l'ouverture d'un chantier de construction de logements.

Tout cela, bien entendu, en préservant et créant de nouveaux espaces végétaux; Croix n'est-elle pas une des communes les plus arborées de la métropole?

C'est bien dans cet esprit, avec ces mêmes préoccupations que nous entendons poursuivre une gestion responsable, faite d'innovations et d'entreprises, favorisant un développement progressif et harmonieux de notre commune dont nous mesurons les potentialités.

Notre secteur géographique dispose d'incontestables atouts, dont certains sont indispensables à la Métropole. A nous de savoir les utiliser judicieusement dans une démarche volontariste.

C'est bien dans ces mêmes dispositions qu'il nous faut concevoir et réaliser la mise en place du futur SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME de notre Métropole, conscients, nous le sommes, qu'une partie capitale est engagée, et qu'il nous faut la gagner.

Francis Debeunne
Maire de Croix







LE COMMERCE CROIS

Parmi les caractéristiques et les atouts que compte

la ville de Croix, l'activité commerciale est essentielle. Son dynamisme, à la différence de nombreuses villes de la métropole, est souvent remarqué et souligné.

La vitalité du commerce croisien est dûe à plusieurs facteurs tenant tant à la personnalité des commerçants qu'à la qualité des éléments liés à son environnement.

Les conditions d'un site idéal et recherché sont créées : le croisement d'axes routiers importants, un urbanisme humain qui privilégie le cadre de vie et traduit l'équilibre de la ville, la présence de logements, l'activité de diverses entreprises, une taxe professionnelle parmi les plus basses de la métropole, l'existence d'équipements tels que les écoles et garderies. Un éventail de commerces et de services complète logiquement le décor.

Le centre ville, bien fourni en commerces divers et complémentaires, très actifs et attractifs, doté bientôt d'une station de métro et situé à proximité d'une gare où s'arrêtera le T.G.V. est un lieu privilégié.

C'est ainsi que l'E.D.F. pour son centre de formation ou la MAPAD pour sa maison de retraite a jeté son dévolu sur le secteur.

Cette situation qui vaut pour le centre ville, est moins idéale dans les autres quartiers. Aussi, la municipalité envisage de relancer la concertation et d'accompagner les démarches qui pourraient être prises par les commerçants ou associations de commerçants.

En aucun cas, il ne s'agit de se substituer à ces derniers. Quoi qu'il en soit, différentes études sont envisagées. De quoi revenir prochainement sur le sujet.

ENSE PORTE BIEN!



PRETS BONIFIES

La municipalité engage de manière permanente la concertation avec les commerçants et favorise ainsi, elle aussi, la vitalité du commerce croisien. Elle accompagne chaque fois qu'elle le peut les initiatives prises ici ou là.

C'est parce qu'elle soutient ces acteurs de la vie économique qu'elle a reconduit une convention de prêts bonifiés aux commerçants et artisans.

Celle-ci permet d'engager des travaux d'embellissement, de rénovation extérieure ou d'aménagement des établissements, voire des travaux liés à la sécurité ou à l'informatique.

Rappelons ici qu'il n'est pas négligeable que l'ensemble de la façade soit prise en considération, les étages supérieurs étant rarement à l'image du rez-dechaussée! Cette opération est menée en étroite collaboration par la municipalité, la chambre de commerce et d'industrie et les huit banques installées à Croix.

En 1987, une première convention avait été signée. Douze prêts avaient alors été consentis.



Madame Hoet, en compagnie de Monsieur Hibon, Adjoint délégué aux affaires économiques et au commerce devant le magasin Window profondément remanié.

La nouvelle procédure se veut plus pragmatique car elle associe l'ensemble des établissements bancaires tandis qu'auparavant une seule banque était habilitée à accorder des prêts.

Par ailleurs, le plafond de prêt a été relevé, passant de 200 000 à 300 000 F.

La bonification accordée aux commerçants et artisans est de trois points.

Elle porte sur 70% du montant hors taxe du prêt.

Les bénéficiaires sont les commerçants, artisans ou prestataires de service installés depuis plus d'un an à Croix, n'employant pas plus de cinq salariés et dont la surface de l'établissement ne dépasse pas 400 m².

Trois commerçants du centre ville ont, d'ores et déjà, adhéré au nouveau dispositif, mis en place en août et valable un an.

S'il vous intéresse prenez contact avec votre banque ou les services municipaux.

l'occasion de la journée de l'enfant qui eut lieu à Croix le 20 septembre dernier, le conférencier Hubert Montagner, chronobiologiste responsable du laboratoire unité 70 de l'Inserm a enchanté le public. Extraits :

"On ne peut pas parler de phénomènes d'apprentissage si on ne parle pas en particulier des capacités d'attention des enfants. On fait l'impasse dessus. Or, il y a une cascade d'influences depuis l'alternance veille sommeil jusque l'apprentissage..."

"Il y a une très grande différence d'un enfant à l'autre dans la construction du rythme veille sommeil et dans les caractéristiques du sommeil.

Dès l'âge de 6 mois, au sein d'une même famille il y a des différences fantastiques entre les enfants.

C'est une ineptie de dire aux gens : la moyenne de sommeil d'un enfant est de tant à tel âge, qu'elle est de tant à un autre âge. Ça n'a pas de sens. La moyenne n'a aucun sens. Or, on continue de commettre ces lourdes erreurs y compris dans l'organisation de notre système scolaire. Condition nécessaire et suffisante pour qu'un enfant soit accueilli en petite section d'école maternelle, c'est 2 ans. Ça n'a pas de sens! Pourquoi 2 ans? Pourquoi pas 18 mois? Pourquoi pas 2 ans et demi ? Ça dépend des enfants, il n'y a pas de règle. Pourquoi diable exige t-on que les enfants aient six ans pour être au cours préparatoire. Ça peut être 5 ans et demi, 6 ans et demi, sept ans.

La règle, c'est l'individualité des rythmes



et l'aménagement de conditions qui la respectent..."

"Quand l'enfant a 2 - 3 ans, certains sont pour le système crèche à tout prix, d'autres sont pour le système école maternelle à tout prix.

Je suis très content quand j'apprends que dans une commune il y a des crèches, des haltes-garderies qui fonctionnent bien. Pour des raisons historiques, des structures différentes sont nées et se sont développées. Respectons-les et améliorons les toutes et, peut-être en créant une sorte de procédure consultative pour les parents, faisons en sorte que, pour les parents, il y ait possibilité de confier leur enfant à une crèche ou plutôt à une halte garderie quelques heures par jour parce que l'enfant n'a pas encore les processus de maturité suffisants pour passer toute la journée dans la crèche. Ou bien l'enfant est prêt à deux ans ou avant à être accueilli à l'école maternelle. Il n'y a pas de critère qui permette de dire oui ou non..."

"C'est l'enfant qu'il faut mettre au coeur de notre raisonnement et de notre décision..."

"Moins de 10% des enfants entre 2 et 3 ans ne s'endorment pas dans la journée et ont déjà comme l'adulte un seul rythme veille sommeil.

Quant à l des qual

Chez une majorité d'enfants entre 2 et 3 ans il y a deux épisodes de sieste.

Le premier signe de fatigue apparaît entre 11 h et 11 h 30. Cela signifie que, dans le cadre de l'école maternelle actuelle, il s'écoule deux heures entre le moment où les petits ont envie de dormir et le moment où ils bénéficient de conditions pour dormir. Le résultat est qu'à 14 h beaucoup ne parviennent pas à s'endormir. Ils sont agités l'après-midi. Ça n'est pas des conditions propices à l'acquisition des informations, à l'assimilation du savoir. Qui dit non sommeil dit moindre vigilance, dit non capacité à l'attention pour prendre et traiter l'information, pour apprendre.

Il faut s'intéresser à des systèmes permettant de prendre en compte le rythme veille sommeil de l'enfant..."

"A l'école élémentaire, entre 14 heures et 14 h 30, deux enfants sur trois baillent beaucoup. Ils sont "ailleurs". Il y a une forte probabilité, en début d'après-midi, pour que les enfants soient peu vigilants; Or c'est souvent en début d'après-midi que le maître, soucieux de respecter son programme, termine des activités difficiles commencées le matin qui nécessitent précisément beaucoup d'attention. Est-ce bien raisonnable de rester dans un tel système?

e jours...

Un autre moment se révèle difficile c'est celui de 9 h - 9 h 30 ; soit à peu près deux à trois heures après le réveil du matin...

Nous constatons que les moments propices à de fortes capacités d'attention et aux performances intellectuelles sont 10 h - 11 h - midi - 15 h - 16 h - 17 h... On s'étonne qu'en 1992, on ne tienne pas compte de ces données de la recherche même si on a encore tellement de choses à apprendre. Ces choses là ont été confirmées par toutes les recherches que l'on a pu faire quelles que soient les méthodes utilisées et quels que soient les pays qui ont étudié ces phénomènes..."

"Il faut repenser la journée scolaire au mieux de l'intérêt de tous les enfants si c'est possible mais, en tout cas, d'un maximum d'enfants.

La première chose à faire est l'organisation d'une grande campagne d'information sur l'importance du sommeil et ceci auprès de tous :

- Il est important d'expliquer que la soirée ça n'est pas fait pour la télévision, que la soirée c'est la convivialité, c'est écouter l'enfant, lui parler...
- Dans beaucoup d'endroits la durée du transport scolaire avant et après l'école est beaucoup trop longue.
- Informons les chefs d'entreprise aussi

des rythmes veille sommeil afin de les appliquer au sein de l'activité économique.

- Il faut que l'école avec ses différents partenaires, comprennent enfin que ce n'est pas de la semaine des quatre jours qu'il faut discuter. La journée scolaire est trop longue. Aucun enfant ne peut mobiliser ses capacités, son attention pendant six heures. C'est une aberration de vouloir persévérer avec une journée de six heures. Or, mettre en avant la semaine de quatre jours, ça occulte la vraie question qui est celle du réaménagement de la journée.

On peut estimer que 4 h à 4 h et demie est le maximum de journée scolaire que l'on peut demander à un enfant de 6 à 11 ans, un peu plus pour les enfants du collège, un peu plus encore pour les enfants du lycée..."

"Il faut réaménager les lieux de l'école.

Il nous paraît très important que le matin dans tous les groupes scolaires, dans toutes les écoles, on puisse aussi s'organiser en aménageant l'espace et l'accueil pour que les enfants aient le temps de mettre en place les processus d'activation cérébrale et corporelle qui leur sont propres. Personne ne peut, ne sait choisir à la place de chaque individu..."

00000

Maintenant, il faudrait aussi qu'au niveau du ministère, on redéfinisse les finalités de l'école. C'est redéfinir clairement les missions de l'école. La seule notion de programme est insuffisante. Il faut prendre en compte l'enfant qui se cache derrière chaque élève. C'est indispensable. Quant à la semaine, l'on sent que le jour le plus désynchronisant est le lundi

et, de manière générale, les lendemains de jours fériés. A part cela, on ne sait rien. En ce qui concerne la semaine des quatre jours, j'ai déjà demandé aux promoteurs de ce projet pourquoi ils le mettaient en avant, ils m'ont dit "dans l'intérêt de la vie familiale". Alors j'ai dit dans l'intérêt de certaines familles mais pas de toutes. Que vont devenir les enfants le samedi matin là où il n'y a pas de possibilités d'accueil ? On trouve qu'il n'y a pas dans la rue assez d'enfants désœuvrés qui ne savent pas où aller ? On trouve qu'il n'y a pas assez d'accident de la circulation avec des enfants laissés à euxmêmes dans la rue ? Ou alors, il faut se donner le moyen d'accueillir les enfants en dehors des temps familiaux et scolaires. Ce qui est loin d'être le cas partout.

Et qu'en est-il de ceux qui partent en week-end? Ils reviennent, le lundi, fatigués et les enseignants se plaignent de ne rien pouvoir leur apprendre. Il leur reste 6 h le mardi, 6 h le jeudi, 6 h le vendredi même si l'après-midi de ce dernier jour est très difficile car les enfants sont fatigués. Ce système est aberrant. Ou alors que l'on dise que cette semaine est instituée pour que les adultes soient dégagés le week-end. Alors là c'est clair. Les motivations sont claires et assumées. Mais que deviennent les enfants ? L'école est faite pour qui ? Après, on parle d'échec scolaire comme si il était inéluctable alors qu'il ne l'est pas..."

....

"Je terminerai en disant qu'au lieu de mettre en avant ce gadget de la semaine des quatre jours, il faut se préoccuper de ce qui est important c'est-à-dire la journée."



LE COLLEGE **Revu et Corrigé**

Photo Nord Eclair

En septembre dernier, les travaux d'extension et de rénovation dont a fait l'objet le collège Boris Vian ont été inaugurés par Monsieur Jacques Donnay, Président du conseil général.

Voyait ainsi le jour l'aboutissement d'une longue bataille dans laquelle avaient mêlé leurs forces enseignants, parents d'élèves et municipalité. Il est vrai que les conditions de vie et de travail, au quotidien, étaient devenues assez douloureuses. L'établissement dont on avait prévu en 1969 qu'il devait accueillir 426 élèves en avait contenu jusque 900. Etaient alors aménagés des préfabriqués.

Du côté municipal, les démarches avaient débuté dès 1983 auprès de la communauté urbaine de Lille, alors compétente en la matière. Pour sa part, l'académie refusait l'éventualité de la construction d'un nouveau collège. Aussi devait-on envisager une extension et une rénovation de l'équipement existant.

Bien qu'une décision du conseil de communauté de 1985 ait reconnu l'urgence du projet, il fallait ensuite intervenir auprès du conseil général à qui une loi de décentralisation de 1986 avait conféré la compétence en matière de collège. Dès le mois d'avril, le maire recevait la promesse d'une nouvelle étude l'année suivante. En 1989, les choses se compliquaient encore puisque le conseil général prenant en considération la situation du collège Baudelaire à Roubaix, lui-même en sureffectif. relançait alors l'idée d'une nouvelle construction. Monsieur Debeunne devait le persuader de s'en tenir au projet d'extension, conforme aux souhaits des enseignants et des parents d'élèves. Ces derniers manifestaient et occupaient même les locaux. Enfin, en février 1991, la budgétisation d'une enveloppe de 15 millions de francs était votée.



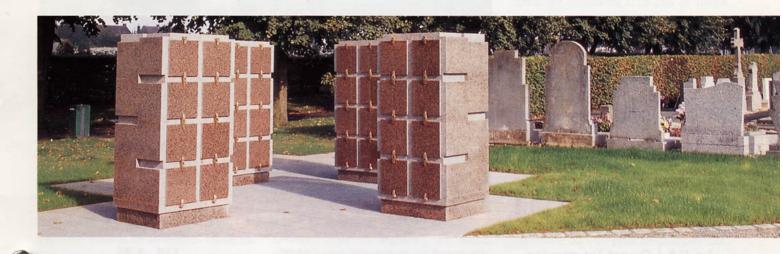
CONSTRUCTION, RENOVATION, MODERNI

Les travaux effectués sont divers. Tout d'abord existe désormais un nouveau bâtiment. Sur deux niveaux ont été réalisées deux salles de sciences spécialisées (dessin et musique), un centre de documentation et d'information, une salle polyvalente et un dépôt, une salle de réunion pour les élèves et deux salles d'activité, une salle de réunion, une salle de travail et un local technique pour les enseignants.

Des améliorations ont été apportées au bâtiment principal : six classes ont été rénovées, un atelier, une salle de sciences, une classe de permanence et un bureau pour les enseignants ont été aménagés, trois autres salles de sciences ont été mises en conformité.

Ces opérations, d'une valeur de 8,2 millions de francs seront appelées à être poursuivies.

Aujourd'hui, le collège accueille 670 élèves. La poursuite des travaux de rénovation devrait être engagée dans le bâtiment principal... à moins que les experts ne conseillent d'en décider autrement.



UN COLOMBARIUM A CROIX

Le cimetière est la mémoire de la ville. Il fait partie intégrante de la vie de la cité. La municipalité décide de ses conditions et de sa qualité.

Pour la famille, le cimetière est l'espace où reposent les êtres chers, le lieu où le recueillement est possible et où se manifeste l'attachement à certaines valeurs.

Fait marquant nouveau, 32% des habitants de notre région envisagent de se faire incinérer alors que 52% choisissent d'être ensevelis traditionnellement.

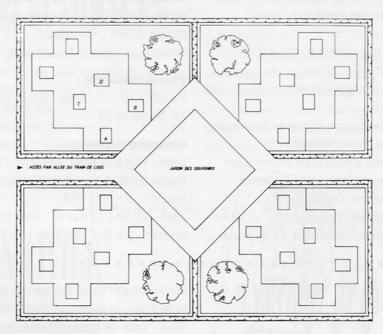
Quoiqu'il en soit, le souvenir est une nécessité vitale pour les proches du défunt qui souhaitent que ce souvenir soit matérialisé et géré dans un espace unique et collectif.

Afin de satisfaire la demande croisienne, la municipalité érige un colombarium dans l'enceinte du cimetière. Celui-ci sera constitué, à terme, de quatre sites et un jardin du souvenir. Chaque site contient six modules de seize cases destinées à recueillir les cendres des personnes répondant aux conditions de sépulture à Croix.

Les monuments sont d'une grande qualité dûe à une architecture recherchée, un choix de matériaux nobles (granit de Suède et granit breton) et un aménagement paysager.

Le montant des travaux effectués s'élève à 400 000 F. La réalisation définitive

sera progressive. Les tarifs vôtés en conseil municipal le 27 octobre dernier sont de 950 F la case et la concession de 15 ans et un droit d'ouverture de 360 F.



Une partie du premier site est, aujourd'hui, terminée comme le démontre ce plan.

PERMANENCE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



L'équipe de la PALO prête à vous acqueillir

La P.A.I.O. est un service municipal qui s'adresse :

- aux demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- aux bénéficiaires du R.M.I.
 Elle souhaite favoriser
 l'accès à l'emploi,
 en donnant à chacun
 les atouts nécessaires,
 (information, formation,
 aide à la recherche
 d'emploi...).

Suivant chaque personne, ses projets, ses souhaits et ses possibilités, différents parcours peuvent être mis en œuvre :

- formation
- Crédit formation (16 25 ans)
- PAQUE (16 25 ans)
- Action d'insertion et de formation (+ de 26 ans)
- insertion par une activité professionnelle
- Contrat Emploi Solidarité
- Chantiers d'Association Intermédiaire
- Chantiers d'Entreprises d'Insertion
- · la recherche d'emploi
- au quotidien, une aide dans les démarches (rédaction de lettre, CV, journaux...)

- un travail en partenariat avec l'ANPE, qui permet une consultation des offres d'emploi.
- un atelier permanent de recherche d'emploi (horaire : lundi après-midi de 14 h à 17 h et jeudi matin de 9 h à 12 h).
- des sessions collectives de recherche d'emploi.

L'équipe est composée comme suit :

Responsable : Donatienne Galliot Accueil 16 - 25 ans :

Donatienne Galliot - Véronique Costeux

Accueil + 26 ans : Alain Desbarbieux

Bénéficiaire du R.M.I : Evelyne Vandeputte

Premier accueil - Information

Secrétariat : Fabienne Franchomme

Pour la rencontrer :

P.A.I.O.: 161, rue Kléber, 59170 Croix Tél. 20.36.28.28

Ouverture au public :

Lundi: 14 h à 17 h

Mardi: 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mercredi: 9 h 30 à 12 h.

Jeudi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Vendredi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

CLAF

Comité d'Aide aux Projets

Vous avez des idées, des projets plein la tête, mais vous ne savez pas toujours comment les réaliser.

Ne restez pas seul avec vos projets : au CLAP ils ont de l'avenir.

- Vous avez de 16 à 25 ans, voire 30
- Vous avez des projets individuels ou collectifs.
- Vous avez des projets culturels, sportifs, humanitaires.
- Vous avez des projets économiques...
 Le CLAP apporte tous les moyens techniques et financiers propres à chaque projet.

Deux adresses à retenir :

- P.A.I.O. :

Donatienne Galliot, 161, rue Kléber 59170 Croix - Tél. 20.36,28,28

- M.P.T. :

Thierry Leurent, Véronique Lefebvre, 93, rue Jean Jaurès, 59170 Croix Tél. 20.72.42.12

LA BONNE NOUVELLE

Centenaire de l'Eglise Evangélique Baptiste de Croix. Le dimanche 15 novembre à 10 h : culte de reconnaissance, au Temple, 86, bd Emile Zola.

L'après-midi à 15 h : célébration du centenaire au Foyer du Créchet, rue du Créchet, avec la participation d'amis de France et de l'étranger.

CROIX ENTRAIDE, NOUVELLE ASSOCIATION

Tout à fait récemment a été créée l'association Croix Entraide. Comme son nom l'indique, elle a pour objectif de venir en aide aux personnes défavorisées. Elle remplit cette mission de différentes manières. Elle distribue, notamment, des vêtements deux fois par mois ; vêtements recueillis auprès de la population par le biais de permanences. Notons, d'ailleurs, que l'association collecte également du linge de maison, des jouets, de la vaisselle, des couvertures, des livres. Les distributions de vêtements ont lieu dans le local qui lui a été attribué, situé dans l'ancienne école Raspail, rue Louis Seigneur.



Mais Croix Entraide ne s'arrête pas là et, à l'attention des personnes en difficultés, organise, le jeudi après-midi, des cours de couture. Tout y est fourni : machine à coudre, tissu, fil, aiguille... En outre, l'association prépare activement un arbre de Noël qui sera l'occasion d'offrir un jouet et des friandises aux enfants. Afin de disposer de ressources lui permettant d'atteindre ce but, elle confectionne des nappes, coussins, tabliers, fleurs en organza... qui feront l'objet d'une vente le samedi 28 novembre, de 10 h à 16 h, également dans l'ancienne école Raspail. Enfin, l'association s'adresse à toute per-

sonne qui disposerait d'un peu de temps libre et qui serait susceptible de l'aider dans sa mission.

Quelques dates et adresses à retenir :

- permanences pour dépôt de vêtements, jouets, vaisselle...
- Le jeudi de 14 h à 16 h 30, O.D.N. salle à l'angle de la rue du Créchet et de la rue de Bapaume.
- Le mardi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 11 h 30 : ancienne école Raspail, rue Louis Seigneur. (après le pont de l'Allumette).
- vestiaire où l'on peut se procurer des vêtements pour toute la famille.
 - Le 1e lundi et le 1e mardi du mois de 13 h 30 à 16 h 30, ancienne école maternelle Raspail, 11, rue Louis Seigneur.
- Cours de couture gratuit pour les mères de famille et les jeunes filles.
- Le jeudi de 14 h à 16 h 30, O.D.N., angle des rues du Créchet et de Bapaume.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L 9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électòrale, ou qui ont changé de résidence doivent demander leur inscription.

Sont également concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 1993.

Les demandes d'inscription seront reçues à la Mairie, 1et étage, guichet 3, jusqu'au jeudi 31 décembre 1992.

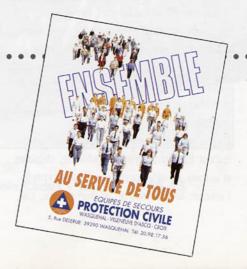
Se munir de la carte nationale d'identité

française et d'un justificatif de domicile. Les personnes qui n'auront pas sollicité leur inscription avant cette date ne pourront pas prendre part aux élections susceptibles de se dérouler dans le courant de l'année 1993.

PROTECTION CIVILE

Les équipes de la protection civile lancent une campagne de communication.

Observez leur affiche et retenez leur message.





Comme l'année dernière, Enfant Sourire du Monde, association d'aide humanitaire à l'enfance, propose un gala de danse produit par la réputée école de danse du Colisée. Les bénéfices sont destinés à aider l'enfance en détresse.

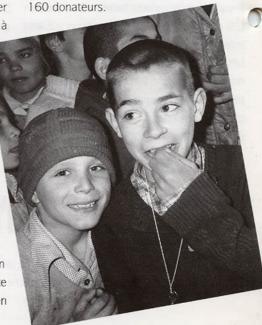
En 1991, l'opération avait permis de remplacer le lave-linge de la maison d'enfants St-Vincent de Croix. Au-delà du spectacle, c'est un message que diffuse l'association: "les enfants dansent pour les enfants". Partout dans le monde, trop d'enfants sont malheureux, maltraités, handicapés, abandonnés, malnutris... Il n'est pas question, ici, de faire du misérabilisme, encore moins du sensationnel, il s'agit d'engager et de mener à terme des actions précises afin que les sourires d'enfants renaissent et illuminent le monde.

Cette jeune et dynamique association qu'est Enfant Sourire du Monde, dispose d'armes et d'arguments redoutables : l'amour, la générosité, le don de soi, car, comme elle le souligne, "des gouttes d'eau font des océans de vie".

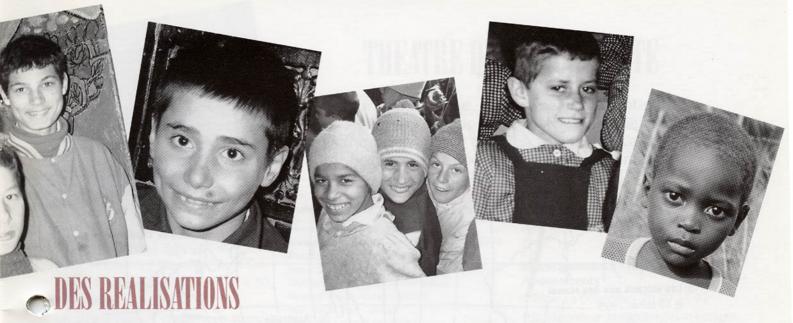
Créée en avril 1990, elle n'a pas perdu de temps et comptabilise, aujourd'hui, plusieurs réalisations très concrètes citées ci-contre. Elle est, il est vrai, guidée par des objectifs clairs et déterminés et choisit des actions qu'elle est sûre de mener à terme. Pourtant, comparativement à

d'autres structures, elle est une petite association. Ses membres sont, d'ailleurs, lucides et conscients de ses capacités. Ils sont donc appelés à faire preuve de dynamisme et à travailler énormément, leur fonctionnement reposant totalement sur le volontariat et le bénévolat. Ce qui évite, par là même, des frais de fonctionnement, ce à quoi se refusait totalement Madame Piette, Présidente fondatrice.

Tout au long de l'année, l'association multiplie les initiatives telles que la vente de roses à la fête des mères, d'œufs en chocolat à Pâques, l'organisation du gala de danse... Elle offre également la possibilité de contribuer à ses actions par la voie de dons, d'adhésions simples, vous invite à devenir membre bienfaiteur ou vous propose de parrainer un enfant au Bénin. Aujourd'hui, elle compte



ENFANCE



FRANCE: Aide à la Maison St-Vincent de Croix: participation à l'achat du Minibus: 10 000 F. Remplacement du lave-linge: 35 000 F (résultat du Gala de décembre 1991).

ROUMANIE: 4 convois de produits de grande nécessité. 2 missions (avril 1991-avril 1992) à Cimpulung et Namaesti, un orphelinat de garçons et un centre de fil-

lettes handicapées. Au dernier voyage, Enfant, Sourire du Monde a équipé le centre, de matériel de rééducation. Démonstration par l'équipe spécialisée d'E.S.M. Prochaine mission au printemps 1993. Budget pour la Roumanie : 20 000 F.

HAITI: Participation au programme de scolarisation dans les Bas Cahos, région particulièrement déshéritée de l'île.

Construction d'écoles en dur, équipement de douze nouvelles classes. Enfant, Sourire du Monde a attribué 22 000 F.

BENIN: parrainages scolaires: mise en place récente. 100 F par mois permettent d'aider un enfant à aller à l'école. Projet de colis de Noël. Deux sœurs de l'éducation chrétienne Sœur Marie-Léocadie et Sœur Julienne font le lien.

L'ECOLE DU BALLET DU NORD

L'école du Balet du Nord et Enfant, Sourire du Monde présentent :

"La boutique fantasque"

- 1892, dans une boutique de jouets, une petite fille n'arrive pas à fixer son choix sur le cadeau qu'elle recevra pour sa fête...

Mais chut ! Vous saurez la suite en venant très nombreux assister à ce magnifique spectacle.

Chorégraphie de Pascal Mimam Borier, musique de Giocchino Rossini et Ottorino Respighi.

Deux actes et troix tableaux dans les décors de "Art Scène".

Une distribution prestigieuse sur un thème enchanteur!

Mardi 15 décembre 1992 à 20 h 30. Théâtre Colisée à Roubaix.

A la veille de Noël, pour que Noël devienne Sourire :

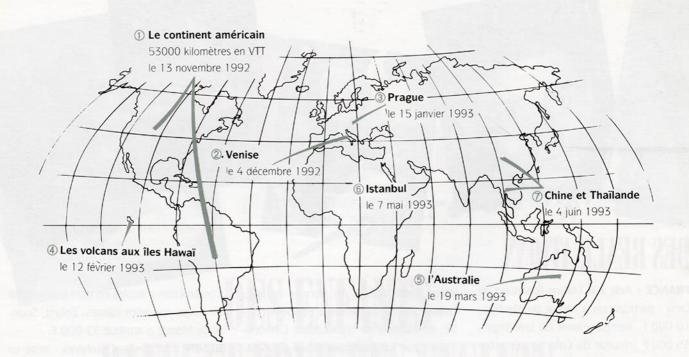
les bénéfices de ce gala sont destinés à l'enfance en détresse.





Association d'Aide Humanitaire à l'Enfance (Loi 1901)

26, Avenue W. Churchill - BP 18 - 59962 Croix Cedex - Tél. 20 27 46 13



DECOUVRIR LE MONDE

Asie, Afrique, Amérique... départ immédiat depuis Croix. Toutes sortes de périples à travers le monde sont possibles grâce à l'association Culture, Loisirs, Espace qui propose, une fois par mois, de partager sa passion et celle de ses invités : le voyage, l'aventure, la découverte.

C'est, en effet, une véritable passion qui anime les membres de l'association qui sont eux-mêmes "explorateurs" et nourrissent régulièrement des projets de nouveaux départs. Leur méthode consiste à inviter des voyageurs, personnes de la région et amateurs de préférence, qui de retour d'horizons lointains, sont prêts à présenter un reportage et à évoquer, au gré d'un débat avec le public, souvenirs, impressions, émotions.

Ils sont "aventuriers" dans le sens noble

du terme, concevant leur expédition comme un art de vivre et peuvent satisfaire l'un des objectifs de l'association : promouvoir un genre de voyage axé sur la découverte d'un pays, de sa culture, de ses habitants. Ces rencontres sont particulièrement riches et intenses.

Susciter l'envie de partir chez les plus jeunes constitue une autre ambition. Aussi, et c'est sa particularité, l'association organise une séance réservée aux scolaires durant la journée.

Les amateurs de ce genre de spectacle se sont faits de plus en plus nombreux au fil des ans. Aujourd'hui, ils sont également de plus en plus exigeants, rehaussant sans cesse le défi que relève Culture Loisirs Espace.

Si vous voulez aiguiser votre désir d'aventure, élargir votre horizon, si vous êtes simplement curieux, sept escales vous sont désormais proposées :

- 1 Le continent américain, 53000 kilomètres en VTT, le 13 novembre 1992
- 2 Venise, le 4 décembre 1992
- 3 Prague, le 15 janvier 1993
- 4 Les volcans aux îles Hawaï, le 12 février 1993
- ⑤ l'Australie, le 19 mars 1993
- 6 Istanbul, le 7 mai 1993
- 7 Chine et Thaïlande, le 4 juin 1993

Les projections ont lieu un vendredi par mois, à 20 h 15, salle Jacques Brel, rue J.B. Delescluse.

Pour tout renseignement, téléphonez à l'Office Culturel : 20.72.57.16.



Une programmation riche cette année de 5 créations, 9 spectacles différents. Ceux-ci seront proposés au public lors des "12 Mercredis" de la Guignotte. Des nouveaux horaires : 10 h 30 - 14 h 30 et 16 h 30.

Un accueil toujours sympathique et chaleureux. Au Théâtre La Guignotte, on aime les enfants, on aime les "enfants spectateurs", on travaille pour leur plaisir et pour les faire rêver.

THEATRE DE LA GUIGNOTTE

Le temps passe... et le spectacle continue Après la Fête, après le festival des théâtres de marionnettes pour enfants, le Théâtre La Guignotte, propose, dès novembre, sa programmation "Jeune Public" 1992/1993.

Dates à retenir :

Mercredi 25 novembre : Le Voleur d'Etoiles
Mardi 22 décembre : Le Père Noël a disparu (création)
Mercredi 23 décembre : Le Père Noël a disparu
Mercredi 20 janvier : Entrée des artistes
Mercredi 10 février : Les Quatre Saisons
Mercredi 3 mars : Circus (création)
Mercredi 24 mars : Circus

Mercredi 28 avril : L'Aquarium Mercredi 19 mai : Sortilèges (création) Mercredi 16 juin : Histoire sans fin (création) Mercrei 7 juillet : Le Petit Prince (création) *Horaires : 16 h et 20 h 30.

Lieu des spectacles :

Salle Jacques Brel, rue J.-B. Delescluse à Croix.

Renseignements - Réservations - Abonnements :

Théâtre La Guignotte : 20 89 24 92 (Un répondeur enregistre les messages lors de nos absences).

Le programme détaillé peut vous être envoyé sur simple demande. N'hésitez pas.

LA MAISON DE RETRAITE "LES OGIERS" S'ANIME

Mercredi 14 avril : L'Aquarium

Elle recherche pour sa décoration de Noël tout objet de couleur or, exemples : boules de Noël et guirlandes dorées ou argentées, bougeoirs, bougies de couleur or, glaces à encadrement doré, tissus, etc...

Tous ces objets seront rendus dans la semaine qui suit Noël. D'autre part, nous recherchons boîtes à chaussures, papiers dorés, rubans, nœuds dorés...

Tout au long de l'année nous faisons des activités culturelles et manuelles, alors si vous avez des idées ou si vous voulez nous aider matériellement (peintures, tissus, papiers, pinceaux, etc...) n'hésitez pas, contactez-nous!

Nous avons de fervents joueurs de belote à la maison de retraite. Vous l'êtes aussi ? Alors vous avez trouvé vos partenaires! Nos résidents recherchent une personne afin de compléter leur groupe pour jouer l'après-midi.

Pour nous contacter: Résidence Les Ogiers, 175-177, rue des Ogiers 59963 Croix Cedex Tél. 20 72 36 54.

CONCERT DE SAINTE CECILE

La musique municipale de Croix présente son traditionnel concert de la Ste Cécile. Au programme cette année :

- Deux marches de LULLI (batterie et harmonie), Marche française Marche des Mousquetaires du Roy
 - orchestration de F. LOUP

- Variations sur un thème de Haydn Johannes Brahms
- · arrangement de Mark H. Hindsley
- Rahoon (Rhapsodie pour clarinette) (d'après James Joyce)
- · Alfred Reed

Soliste : Marie-Françoise Rham, professeur à l'Ecole de Musique.

Entracte

 Symphonie funèbre et triomphale Marche funèbre Oraison funèbre

Apothéose

- · Hector Berlioz OP 15
- Pomp And Circumstance
 Edward Elgar
- Défilé d'Aïda (batterie et harmonie)
 - · Maurice Philibert

Direction : Jean-Louis Maes Emmanuel Digirolamo

Dimanche 22 novembre 1992 à 16 h, Salle Dedecker.



Les 3° journées de la marionnette ont remporté un vif succés. Enfants et adultes ont la tête pleine de belles images.



A CROINS

ournal///amicipal of _nformation

RFI GIE BELGIQUE

LE COMMERCE CROISIEN: une affaire qui marche!

Nº 46 NOVEMBRE / DECEMBRE 1992

